Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 059-215901729-20261001-261001DB_DM_1-BF

VILLE DE DENAIN

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 1er OCTOBRE 2026

Le Conseil Municipal de la VILLE DE DENAIN s'est réuni au lieu habituel de ses séances, à dix-huit heures, sur la convocation et sous la Présidence de Madame Anne-Lise DUFOUR-TONINI, Maire.

Date de Convocation : 25 Septembre 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 35 Présents : 30

Etaient présents : MM. DUFOUR-TONINI, CHERRIER, MOHAMED, MIRASOLA, RYSPERT, COTTON, ZEGGAR, DAUMERIE, GENELLE-GILBERT, DELOBE, CHATELAIN, BIREMBAUT, ESPALIEU, DUPONT, ZAOUI, THOMAS, CARTA, THUROTTE, DUCHEMIN, METRAU, CARPENTIER-BORTOLOTTI, BOUCHEZ, SANCHEZ, AÂRABAT AMALOU, SCHUTZ, WATTEAU, BOUILLEZ, BRAILLY, FEDDAL, MESSAOUI.

Ont donné pouvoir : Monsieur DERGHAL *(pouvoir à Madame CARPENTIER-BORTOLOTTI)*, Monsieur AUDIN *(pouvoir à Madame MOHAMED)*, Monsieur LEFEBVRE *(pouvoir à Monsieur COTTON)*, Madame DUFOUR-MALLE *(pouvoir à Madame RYSPERT)*, Monsieur HOCHART *(pouvoir à Monsieur BRAILLY)*.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur SCHUTZ.

DELIBERATION N° 7 : BUDGET PRINCIPAL 2026. VOTE DE LA DÉCISION MODIFICATIVE N° 1.

EXPOSE DU RAPPORTEUR

Par délibération n° 2 du 30 Avril 2026, le Conseil Municipal a voté le budget primitif 2026 du Budget Principal.

Vu la délibération n° 4/1 du présent Conseil Municipal portant ouverture de l'Autorisation de Programme 2026-021 dédiée à la rénovation énergétique et à l'amélioration du confort d'été du patrimoine communal,

Vu la délibération n° 4/2 du présent Conseil Municipal, portant modification de l'Autorisation de Programme 2023-017 dédiée aux aménagements dans le cadre du Nouveau Projet de Rénovation Urbaine,

Vu la délibération n° 4/3 du présent Conseil Municipal portant modification de l'Autorisation de Programme 2023-018 dédiée aux équipements dans le cadre du Nouveau Projet de Rénovation Urbaine,

Vu la délibération n° 5 du présent Conseil Municipal portant création d'une aide municipale en faveur du pouvoir d'achat des Denaisiens et d'une aide d'action sociale au bénéfice des agents municipaux pour l'équipement des véhicules essence d'un dispositif homologué de conversion au Superéthanol E85,

Il y a lieu, dès à présent, de procéder à certaines modifications, comme indiqué au tableau annexé.

.../...

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 059-215901729-20261001-261001DB_DM_1-BF

Madame le Maire propose à l'Assemblée d'accepter ces modifications, et **D'ARRÊTER** la décision modificative n° 1 à la somme de **+696 300,00 € :**

- Section d'investissement	**+ 153 300,00 €**
- Section de fonctionnement	**+ 543 000,00 €**

L'Assemblée est invitée à se prononcer.

DECISION : ADOPTE PAR 33 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS.

Se sont abstenus : Monsieur FEDDAL, Madame MESSAOUI.

Pour Extrait Conforme,

Le Secrétaire de séance,

W. SCHUTZ.

Par délégation du Maire
Le Maire

E. LHERBIER
A.L. DUFOUR-TONINI.

MAIRIE DE DOUAIN (Nord)

Certifié exécutoire par le Maire, compte-tenu de la réception en Sous-Préfecture le.....
et de la publication le.....